

Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 289 – Mars 2020

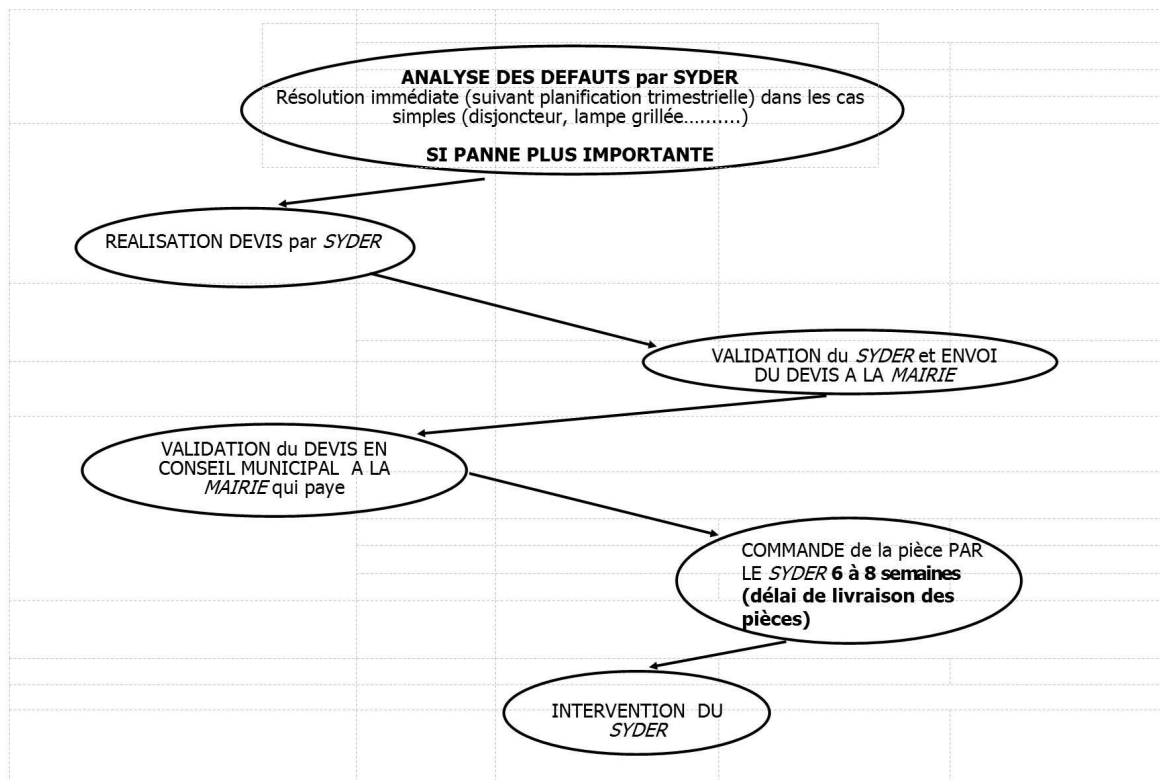
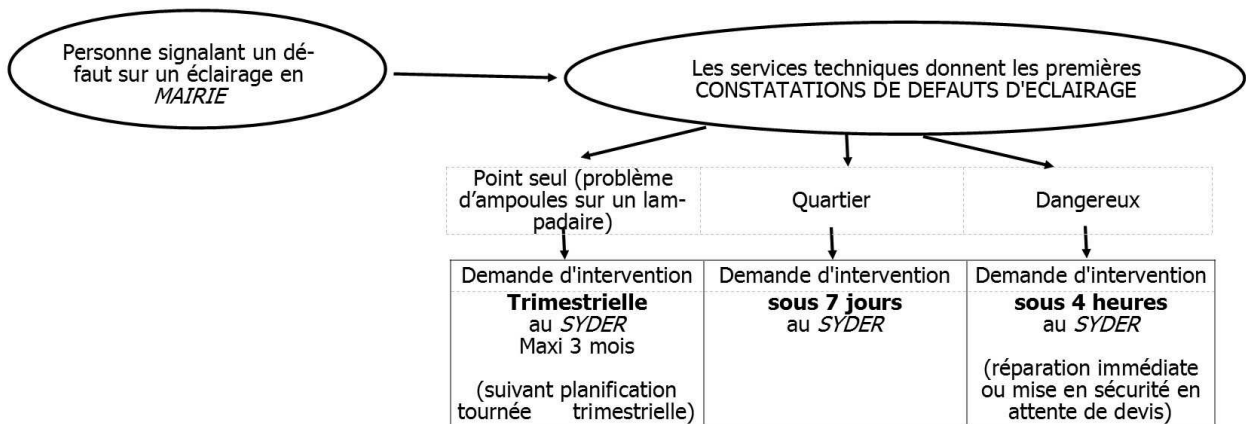
SITE INTERNET

www.mairie-anse.fr

Schéma d'intervention pour résolution des défauts d'éclairage public

L'éclairage public est géré par le **SYDER** (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône), c'est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), syndicat mixte ouvert.

Le SYDER exerce la compétence de l'éclairage public pour le compte de 222 communes, bénéficiant à 420.000 habitants dont la commune de Anse : il y réalise les travaux d'investissement, ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau. Le Syder intervient sur la commune de Anse une fois par trimestre pour les changements d'ampoule ou les réparations de lampadaire.



Les Portes de Brigneux

L'association « Chers Voisins » va s'implanter au cœur de la résidence des Portes de Brigneux, résidence intergénérationnelle et sociale de 162 logements dont 22 en pavillonnaire.

En collaboration avec la mairie de Anse, le bailleur social Sollar et la société Récipro-Cité, elle proposera aux futurs habitants de tous s'engager afin de faciliter le mieux vivre ensemble.

L'objectif sera de favoriser les rencontres, la convivialité, les échanges de services dans une démarche collaborative pour devenir acteur de son lieu de vie.

Les activités et services proposés seront développés par et pour les habitants, comme par exemple :

Le jardinage, le bricolage, l'aide aux devoirs, le prêt de matériel, des repas partagés mais aussi une implication des locataires aux tâches communes permettant des réductions de charges locatives.

Ainsi « Chers Voisins » proposera :

- la présence d'un ou une gestionnaire-animateur/trice pour accompagner les projets, développer la solidarité et envisager des moyens de faire des économies du quotidien.

- un espace partagé de 100 m² au sein de la résidence ouverte à tous : la Maison des Projets

- des espaces extérieurs d'environ 800 m² pouvant être aménagés en jardins partagés.

Implication des Services Techniques pour les fêtes des conscrits

La fête des conscrits le dernier week-end de février est une manifestation majeure pour la commune ; Le service technique est bien naturellement fortement mobilisé pour cet événement.

La polyvalence des agents techniques permet de répondre à l'ensemble des actions nécessaires.

➤ **Conducteur nacelle** : pour la pose des Kakemonos et des banderoles.

➤ **Manutention importante de matériels** pour la **sécurité des spectateurs**, 1230 mètres linéaires de barrières sont mises en place pour chaque défilé.

➤ **Montage des stands** avec les alimentations électriques.

➤ **Mise en œuvre des arrêtés municipaux** : 35 panneaux de défense de stationner sont installés sur la commune.

➤ **Réalisation des déviations** et des fermetures de rues les deux jours.

➤ Présence des agents avec des **véhicules anti-bélier** aux points importants des parcours pendant les défilés.

➤ Un effort important est fait sur le **nettoyage des rues** ce week-end-là, environ 20 m³ de déchets sont ramassés, nettoyés lors de cette fête. L'ensemble de l'itinéraire est nettoyé à partir de 6h le samedi matin, avec un complément le dimanche matin.

➤ **Mise à disposition des salles communales**, avec la mise en place du matériel, Ansolia, P'Tit Ansolia, Foyer rural, Caveau Castelcom, La Clairière, salle Lucien-Blanchard, Espace Bertrand...

L'ensemble de ses tâches mobilise une dizaine d'agents pour **un total de 300 heures de travail**.

Et sans oublier les actions courantes comme le nettoyage des WC publics, le vidage des poubelles...

Des agents peuvent être également mobilisés pour la viabilité hivernale aux besoins.

Séq'Anse culturelle le Samedi 28 mars – Zwaï



Une bulle de poésie. Ils sont deux, rêvent d'aller toujours - plus haut - et de jouer avec les règles de l'équilibre. A la croisée du cirque, du théâtre ou de la musique... Une bouffée poétique... teintée d'une énergie folle !



Vente des places à l'infothèque ou sur <https://service-culturel-anse.mapado.com/>

A venir : **Samedi 16 mai - Revisiting Afrique**

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves ...Brèves

Je fais un don fléché pour la restauration du château des Tours

La ville de Anse a réalisé une première phase de restauration en 2006-2008 pour laquelle elle a obtenu le prix national des Rubans du Patrimoine en 2010. Aujourd'hui, la Commune a la responsabilité de sécuriser les abords du château et de finir de sauvegarder cet édifice classé monument historique. Les travaux porteront sur la restauration de la partie centrale du château : la charpente, la couverture de 150 m², le retrait de la dalle béton au 3e étage, la façade et la réfection des murs intérieurs et extérieurs. La volonté est de renforcer l'ouverture de cet espace aux Ansois

par le biais des associations et d'accueillir des événements, dans un lieu chargé d'histoire, afin d'optimiser sa valorisation et de développer le volet éducatif. La valeur de ce lieu est d'ores et déjà reconnue puisque le Château des Tours fait partie des 15 géosites du Géopark Beaujolais et est un des 14 sites du Pays d'Arts et d'Histoire Beaujolais.


Le mécénat est l'affaire de tous : **Faites votre don qui ira directement pour votre château des tours en versant à la fondation du patrimoine.** Renseignements sur [www.mairie-anse.fr/Ma Mairie/Mécénat](http://www.mairie-anse.fr/Ma_Mairie/Mecénat).

La Médiathèque Albert-Gardoni en mars

☞ Pendant les vacances, atelier **Bidouille et débrouille revient ! Samedi 7 mars de 10 h 30 à 11 h 30**. Sur inscription à partir du 18 février – 6 places – Age : 7 ans. La médiathèque propose aux enfants à partir de la littérature jeunesse d'éveiller leur créativité et leur imaginaire. Lecture et atelier créatif sont au rendez-vous ! **A la découverte de Joëlle Jolivet, illustratrice jeunesse, et de la linogravure.**

☞ **Perlette raconte !** Rendez-vous le **14 mars à 10 h 15** pour les enfants (à partir de 3 ans) accompagnés de leurs parents. Pleins de nouvelles histoires à découvrir

☞ **A tout p'tits petons, le rendez-vous des bébés ! Samedi 21 mars de 10 h à 10 h 30**. Des histoires, comptines ...pour le tout petit, sur le thème de la politesse. Attention, une fois l'animation commencée, le public ne peut plus accéder et ce pour la qualité d'écoute des petits. Merci de votre compréhension.

☞ Toutes les informations et nos services sur le site Internet  mediatheque.mairie-anse.fr.

La grande lessive

Les assistantes maternelles, les enfants du relais et les résidents de l'EHPAD Château de Messimieux, participent à « **La Grande Lessive** » le jeudi 26 mars avec étendage des chefs-d'œuvre dans le jardin de l'EHPAD. La grande lessive a été créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier. Il s'agit d'une manifestation culturelle internationale biannuelle qui adopte la forme d'une **installation artistique éphémère faite par tous**. En reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité première d'exposition, *La Grande Lessive®* propose de **développer le lien social grâce à la pratique artistique**.

Recensement militaire (ou "recensement citoyen")

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser, auprès de la Mairie de son domicile,

☞ **Le recensement** permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le jeune doit se munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

☞ **Attestation de recensement** : Délivrance de l'attestation. À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

Si le recensement a été fait sur internet : le jeune devra venir chercher son attestation de recensement en Mairie

☞ Inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, ...)

Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique, vous êtes tenu de présenter :

- avant 18 ans : votre attestation de recensement ou, s'il est en votre possession, un document attestant de

votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),

- de 18 à 24 ans : un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),

- à partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

☞ **Inscription à l'examen du permis de conduire**

Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire :

- avant 17 ans : pas de justificatif à fournir,
- de 17 à 24 ans : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),
- à partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.


Le jeune Français de 16 ans, s'il ne se fait pas recenser :

- ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer,
- ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans,
- ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Portes ouvertes au collège Asa Paulini

L'équipe de Direction et les professeurs du Collège Asa Paulini auront le plaisir d'accueillir les futurs élèves de 6^e le **Samedi 14 mars de 9 h à 12 h** lors de la Journée Portes Ouvertes. Venez nombreux.

Escalade : une compétition régionale

La nouvelle Halle des Sports accueillera le samedi 14 mars (toute la journée) une compétition régionale d'escalade avec des épreuves de bloc et de vitesse. Cinq catégories (minimes à vétérans) participeront à cette compétition, organisée par l'A.L. Escalade Anse et la ligue FFME Aura. Toutes les personnes souhaitant assister à la compétition sont les bienvenues. Plus d'info  www.al-escalade.fr

2^e édition nationale de mixte des Pierres Dorées du Club de Badminton

Le Club de Badminton de Anse, section de l'Amicale Laïque, organise le samedi 4 avril sa 2^e édition nationale de mixte des Pierres Dorées. Ouvert aux joueuses et joueurs des séries N2 à non classés, ce tournoi se déroulera à la salle Jeanne-Trouillet entre 8 h 30 et 19 h. Entre 50 et 60 paires s'affronteront au cours de cette journée. L'entrée est libre.

A.C.P. (Arts-Civilisations-Patrimoine) et visite du vieil Anse

L'association reprend le rythme des visites du « Vieil Anse » : le samedi 21 mars à 15 h –Rendez-vous devant le château des Tours pour une visite guidée et gratuite.

Arrêt technique d'Aquazergues

Le centre aquatique et bien être sera fermé du 9 au 15 mars inclus (arrêt technique obligatoire).

L'association 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) exposition à la chapelle Saint-Cyprien

☞ **Exposition : 20 au 29 mars : « Abstraction lyrique »**. *Christine Lance, artiste peintre, extrait l'essence même de chaque émotion par la peinture, elle se libère des contraintes pour laisser aller la spontanéité et ouvrir ainsi un chemin pour tout regard extérieur...*

Chapelle Saint-Cyprien - Vernissage : samedi 21 mars à 18 h – Ouverture : 20, 21 et 22 puis du 24 au 29 – samedi et dimanche : 11 h – 18 h – Semaine : 14 h – 18 h.

La troupe d'Impro Asa Paulini est de retour

Pour la saison 2020 avec ses premiers spectacles et une représentation spéciale le samedi 14 mars à 20 h 30 au Castelcom. Cette soirée sera dédiée au profit des classes découvertes de l'école René-Cassin. A l'issue du spectacle se tiendra également une buvette au profit de l'école.

représentation pas spéciale, le dimanche 15 mars à 15 h au Castelcom, suivi du verre de l'amitié
Ventes de billets sur place.

L'association 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) Conférence d'Histoire de l'art

Mardi 17 mars : Giorgio Morandi, peintre et graveur italien contemporain, dit « peintre du silence ». Conférencier : Marc Chauveau au Castelcom à 20 h 30.
Renseignements ☎ 06.81.78.06.00.
✉ 2cea.anse.chateau@gmail.com

L'association 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) Ateliers 2CEA

Stage mensuel de Poterie-Sculpture Adultes : mercredi 11 mars de 10 h à 16 h). Renseignements et inscriptions ☎ 06.08.43.31.14
✉ 2cea.anse.chateau@gmail.com

L'atelier d'Arts Plastiques Dessine-moi Lez'Arts

L'association propose des cours enfants et adultes, dessin et peinture toutes techniques. Il reste quelques places. Vous souhaitez faire l'expérience de Dessine-moi Lez'arts et vous ne désirez pas vous inscrire sur une longue période ou vous désirez offrir en cadeau un cours vous pouvez acheter des tickets pour une séance (Prix 15 euros). N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 06.83.44.58.15.

Les K6 reviennent

L'association présente son nouveau spectacle « K6 sans modération » au Castelcom, le vendredi 27 et samedi 28 mars à 20 h 30 et le dimanche 29 mars à 16 h.
Renseignements ✉ k6sansmoderation@sfr.fr

Collecte des ordures ménagères

- **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 3 – 10 – 17 – 24 et 31 mars et les vendredis 6 – 13 – 20 et 27 mars
- **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 2 – 16 et 30 mars et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 11 et 25 mars.

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmaciens de garde

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

- **C.M.P. (Centre Médico Psychologique) adulte** – 278 rue de l'Ancienne Distillerie - Gleizé ☎ 04.74.68.06.69.
- **Pédo-psychiatrie** – 2 rue du Père Ogier ☎ 04.74.09.96.80
- **Centre de Planification et d'Education Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84
- **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 ✉ contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.
- **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

Permanence en Mairie

- Conciliateur de justice : deux mardis par mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous ☎ 04.74.67.03.84
- Permanence UFC Que Choisir : un litige de consommation avec un professionnel ? Un conseiller UFC Que choisir peut vous recevoir sur rendez-vous pour examiner votre dossier un samedi matin en Mairie. ☎ 07.82.07.83.67 (entre 16 h et 19 h).
- Permanence Info-energie, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4^e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes soit le 24/03 et le 26/05 - 1277 route des Crêtes. Sur rdv ☎ 04.37.48.25.90

Horaire marché

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, avenue de Brianne (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Eva FURLAN née le 17 novembre
Aylan et Layla BLASZCZYNSKI nés le 18 décembre
Ines SEBAI née le 2 janvier
Lancelot GUENARD né le 2 janvier
Antoine LORIOT né le 13 janvier
Robin BROUSTAIL né le 16 janvier

Mariage

Carine TEILLON et Emmanuel FRELIN mariés le 22 janvier

Décès

Salvatore FORCHI décédé le 18 janvier à Trévoux (83 ans)
Suzanne Marguerite TRIBOLET ép. KOMSA décédée le 20 janvier à Gleizé (91 ans)
Simone Marie Louise ORIOL ép. MAZUIT décédée le 24 janvier à Anse (95 ans)
Bernard Jean AUTHIER décédé le 31 janvier à Anse (93 ans)
Jeannine Gisèle BUSQUET ép. DECOLON décédée le 4 février à Alix (95 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret
Rédacteur en Chef : Pascale Anthoine
Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret
Tirage à 3300 exemplaires

Impression : Imprimerie Caladoise
Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72
Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite